



Nuisances animales dans un hameau

Par xyzen

Bonjour

Nous sommes une quinzaine d'habitants dans un petit hameau dans lequel vit et travaille un éleveur de chèvres qui considère que le hameau lui appartient

En effet, il laisse ses animaux divaguer dans le hameau, parque un bouc en plein centre du hameau dans une grange désaffectée et laisse le hameau dans un état de saleté qui profite à des millions de mouches dont nous sommes tous excédés, il est impossible de manger dehors par exemple à cause des odeurs et de la vision du désordre constant

Que pouvons nous faire collectivement?

Je dois dire que les rares échanges sur le sujet avec le "responsable" de cette situation se sont soldées par des réponses injurieuses ou agressives

Je vous remercie pour vos conseils

Par isernon

bonjour,

vous devez saisir le maire de votre commune de cette situation même si, à la campagne, il est normal qu'il existe des animaux domestiques qui attirent les mouches.

en effet l'hygiène publique et la salubrité sont sous la responsabilité du maire, qui doit veiller au respect des règles d'hygiène dans sa commune. Cela inclut l'assainissement, la surveillance des eaux stagnantes, la lutte contre l'insalubrité de l'habitat, la désinfection, l'hygiène alimentaire, et la qualité de l'air et des eaux de baignade.

salutations